

Anti-mousse nettoyant à effet rémanent

PROPRIÉTÉS

- Préventif et curatif.
 - Longue durée de protection.
 - Phase aqueuse.
 - Sans odeur et sans chlore.
 - Grand pouvoir mouillant.
- Recommandé avant mise en peinture.
- Ne modifie pas la teinte du support.

FONCTIONS

Destruction des mousses, lichens, algues (rouges et autres), bactéries, moisissures, pollution atmosphérique, résidus hydrocarbures. Nettoyage avec effet rémanent.

DESTINATIONS

Façades, toitures, balcons, dallages, escaliers, terrasses, monuments, poteries, revêtements de courts de tennis...
Efficace sur pierre, brique, ardoise, tuile, shingles, béton, fibres ciment, enduit, plastique...

CARACTÉRISTIQUES

Composition	Phase aqueuse
Aspect	Jaune très clair
Composants	Chlorure de benzalkonium et isothiazolinone
Température d'application	+ 5°C à + 35°C
Point éclair	> à 100°C
Densité	1.02 ± 0.02
Conditionnement	2,5 litres - autres conditionnements, nous consulter.

RENDEMENT DILUÉ

Curatif : 5 m² / litre, soit 125 m² pour 2,5 litres de concentré ATM 007.

Préventif : 5 m² / litre, soit 250 m² pour 2,5 litres de concentré ATM 007.

Le rendement varie en fonction de l'état de la surface, de l'imprégnation du support ainsi que du mode d'application.

MATÉRIEL D'APPLICATION

Brosse, rouleau, pulvérisateur, pistolet inox.

DILUTION

Curatif : 1 volume de concentré ATM 007 + 9 volumes d'eau selon l'état d'encrassement du support.

Préventif : 1 volume de concentré ATM 007 + 19 volumes d'eau.

PÉRIODE D'UTILISATION

- Période optimale d'avril à décembre.
- Veiller à ce qu'il ne pleuve pas 12 heures avant l'application et 48 heures minimum après le traitement.

J F M A M J J A S O N D

RECOMMANDATIONS AVANT APPLICATION

- Respecter les conditions et prescriptions définies par le fabricant.
- Porter des équipements de protection appropriés (vêtement, lunettes, gants en caoutchouc, masque...).
- Après dilution du concentré avec de l'eau (cf. paragraphe Dilution), mélanger délicatement sans agiter.
- Ne pas appliquer sur du verre, ni sur un toit de chaume.
- Ne jamais rincer le support après application du traitement.
- Par temps très chaud, humidifier les surfaces à traiter pour les refroidir puis laisser sécher le support.
- Utiliser les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit.
- Éviter de pulvériser à proximité des fleurs et des plantes.

ATM 007



ATM 007

PRÉPARATION DU SUPPORT EN CURATIF

Effectuer un broissage ou un grattage préalable pour enlever les saletés qui se décrochent facilement, dans la mesure où le support est suffisamment accessible.

APPLICATION

Curatif : appliquer généreusement ATM 007 dilué, jusqu'à saturation des mousses et des plaques épaisses de lichens.

- Soit attendre 48 heures puis effectuer un rinçage au nettoyeur haute pression (maxi 50 bars et à un minimum de 50 cm du support afin de ne pas l'endommager).
- Soit ne pas rincer et laisser les intempéries éliminer les résidus au fur et à mesure. Les effets seront visibles sous 10 à 15 jours.

Préventif : appliquer généreusement ATM 007 dilué sur toute la surface du support à traiter.

NETTOYAGE DU MATÉRIEL

À l'eau dès la fin de l'utilisation.

CONSERVATION

2 ans dans son emballage d'origine non ouvert.

Sensible au gel.

Ne pas déverser de produit dans les égouts et les cours d'eau. Ne pas réutiliser les emballages.

SÉCURITÉ :

Provoque des brûlures.

Nocif par contact avec la peau et par ingestion.

Risque de lésions oculaires graves.

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Conserver sous clé et hors de portée des enfants.

Ne pas respirer les aérosols.

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux et du visage.

En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

La présente notice a pour but de renseigner notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. Les conseils donnés n'ont qu'une valeur indicative et ne peuvent suppléer à un descriptif approprié à la nature et à l'état du support du chantier à entreprendre. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.